

Relaxe des assassins présumés d'un représentant de l'OMS au Burundi

PANA, 13/06/2008 Bujumbura, Burundi - La Cour suprême du Burundi a prononcé jeudi la relaxation pour les six assassins présumés de l'ancien représentant résident de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), l'Ivoirien Kassi Manlan, dans la nuit du 19 au 20 novembre 2001. Les assassins présumés étaient d'anciens hauts responsables des services de police et de sécurité publique.

A l'issue de leur procès en première instance, l'avocat général avait requis la peine de mort. Les avocats de la défense ont déclaré qu'ils allaient introduire une demande d'indemnisation pour les préjudices moraux et matériels subis par leurs clients. M. Manlan a été tué à son domicile, dans le nord de Bujumbura, et son corps a été retrouvé sur la rive ouest du Tanganyika. Les médias locaux ont longtemps spéculé sur sa mort en la liant à une affaire de détournement de fonds de l'OMS destinés à la lutte contre le paludisme qu'il voulait dénoncer.